



Le 11 Octobre 2001 - n°24

## PLAN EMPLOI OU PLAN SOCIAL ?

Suite au CCE du 2 Octobre 2001, un CE extraordinaire s'est tenu le 5 Octobre au TCR. Comme le code du travail le prévoit un deuxième CCE se tiendra le 23 Octobre 2001 et un deuxième CE extraordinaire le 24 Octobre 2001 au TCR. C' est à cette séance de consultation que SUD donnera sa position.

M.Lepinteur, Directeur des ressources humaines au TCR, nous a présenté la situation économique mondiale :

- « - ralentissement de la croissance aux USA affectant aussi les pays d'Asie et le Mexique
- déficit public important au Japon
- crise financière au Brésil et en Argentine
- ralentissement de la croissance prévue en Europe
- événements du 11 Septembre 2001. »

et le bilan de la politique « emploi » depuis 1999, il en ressort que l'année 2002 du plan CASA se terminera par un solde négatif.

Pour Renault : 1467 départs → 1187 embauches soit - 280

Pour TCR : 122 départs → 80 embauches soit - 42.

Le système CASA ne touche que les ETAM et les APR alors que dans le même temps Renault embauche principalement des cadres :

1999	320 embauches	255 cadres
2000	523 embauches	338 cadres
2001 (31/08)	236 embauches	152 cadres.

La conséquence de cette situation c'est que beaucoup d'APR et d'ETAM voient leurs conditions de travail s'aggraver par manque d'effectifs. Parallèlement à cela le nombre de prestataires reste constant et le nombre d'intérimaire augmente.

Le souci principal de la direction étant « l'intégration des jeunes », beaucoup d'anciens y compris des cadres se sentent délaissés, dépassés et n'aspirent plus qu'à une chose : partir au plus tôt.

En 99 la moyenne d'âge chez Renault était de 44,2 ans (42 au TCR). Fin 2000 elle était de 43,6 ans (41,4 au TCR).

En 99 le pourcentage des femmes chez Renault était de 10,7 (13% au TCR). Fin 2000 il est de 11,5 (14% au TCR).

*Nous pensons que la direction ne répond pas aux exigences du moment : le rajeunissement de la pyramide des âges , réponses aux salariés âgés et l'embauche.*

*SUD avec d'autres organisations syndicales exige :*

- départs à 55 ans pour ceux qui le désirent
- 1 départ = 1 embauche dans la même catégorie.

*Nous attendons les réponses de la direction au prochain CE extra du 24/10/01.*

*Ces réponses détermineront la position de SUD.*

*Pour infos, le plan présenté par la direction a recueilli en CCE :  
6 pour, 6 contre et 8 ne prennent pas part au vote.*

*Nous proposons aux salariés qui seraient âgés de 55 ans au 28 Février 2002 de nous contacter afin d'envisager une action.*

*Pour les autres salariés se mobiliser pour l'emploi, c'est permettre à ses enfants, à ses amis de ne plus être au chômage.*

***Tous ensemble exigeons de la direction qu'elle permette les départs à 55 ans (ceux qui le désirent) avec les embauches correspondantes.***

